

Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression



Le CQP ALS constitue la première étape de qualification professionnelle de la filière « Activités Physiques pour Tous » et « Activités de la Forme ». Il est la qualification professionnelle, socle de toutes nos formations fédérales complémentaires.

OBJECTIFS

Acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'animation des activités physiques de loisir sportif, à travers trois UC (Unités Capitalisables) :

- UC1 : être capable de prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer un projet d'action
- UC2 : être capable de préparer, d'animer et d'encadrer une action d'animation
- UC3 : être capable de mobiliser les connaissances et maîtriser les outils et techniques nécessaires à la conduite de l'activité

L'option « Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression » (AGEE) s'appuie sur quatre domaines d'activités : Techniques cardio, Renforcement musculaire, Techniques douces, Activités d'Expression.

POUR QUI

Toute personne voulant acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'encadrement et de l'animation des activités physiques et sportives.

PRÉ-REQUIS

- Être âgé(e) de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation
- Être âgé(e) de 18 ans à la date de délivrance du CQP (certification)
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalable à l'entrée en formation (tests passés lors de la journée de positionnement et valables 4 mois)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et à l'encadrement et l'animation sportive de moins d'un an à la date de l'entrée en positionnement

CONTENU DE LA FORMATION

- Prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer un projet d'action
 - Prendre en compte les caractéristiques des publics
 - Participer au fonctionnement de la structure
 - Élaborer un projet d'action d'animation
- Préparer, animer et encadrer une action d'animation
 - Préparer une action d'animation
 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers
 - Réaliser l'action d'animation
- Mobiliser les connaissances et maîtriser les outils et techniques nécessaires à la conduite de l'activité
 - Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite de l'action d'animation
 - Maîtriser les outils et techniques de l'activité

DURÉE ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

163 heures : Positionnement : 5h - Formation en centre : 105h - Alternance : 50h - Evaluation : 3h

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Travail de groupe, exemples d'activités physiques adaptées, diaporamas, animation avec public réel, accompagnement par un tuteur.

Formateurs titulaires des qualifications CQP ALS, BEESAPT, BPJEPS APT, Master STAPS.

Support : documents papiers et numériques.



DATES ET LIEUX

Lieu de formation	Positionnement (5 heures)	UC 1 - 2 et 3 (105 heures en centre) + 50 heures en structure de stage	Certification (3 heures)
Weyersheim (67) Nord Strasbourg	14 décembre 2019	5 modules de 3 jours 16 au 18 janvier 2020 6 au 8 février 2020 19 au 21 mars 2020 5 au 7 mai 2020 28 au 30 mai 2020	19 et 20 juin 2020
Mesnil-Saint-Père (10) Est Troyes	9 novembre 2019	5 modules de 3 jours 6 au 8 décembre 2019 17 au 19 janvier 2020 14 au 16 février 2020 10 au 12 avril 2020 15 au 17 mai 2020	8 au 10 juin 2020
Jarville-la-Malgrange (54) Sud-Est Nancy	18 octobre 2019	4 modules de 4 jours 26 au 29 novembre 2019 7 au 10 janvier 2020 11 au 14 février 2020 7 au 10 avril 2020	5 et 12 juin 2020

SUIVI ET VALIDATION DE LA FORMATION

Le suivi est assuré par les formateurs ou le tuteur tout au long de la formation.

Validation : réalisation d'un dossier sur le projet d'action d'animation et d'un entretien de 30', animation d'une heure sur public réel suivie d'un entretien de 30' sur la séance.

POUR ACCÉDER À LA CERTIFICATION

Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation défini lors du plan individuel de formation (PIF).

MODALITÉS DE CERTIFICATION

- Soutenance d'un dossier et entretien
- Préparation et réalisation d'une séance d'animation
- Entretien pédagogique

COÛT DE LA FORMATION

- Frais pédagogiques : 1582 € (14 € de l'heure × 113 heures de formation en centre)
- Frais de dossier : 25 €
- Frais annexes hébergement, restauration et déplacements non compris.
- Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF) – **Code CPF : 249 037**



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

COREG EPGV Grand-Est – MRS – 13 rue Jean Moulin CS70001 – 54510 TOMBLAINE

☎ 03 83 18 87 27 / ✉ contact@coreg-grand-est.epgv.fr

Date de limite d'inscription : 3 semaines avant la journée de positionnement.

Nombre de places maximum par session de formation : 25 stagiaires.

Plus d'informations sur notre site : www.epgv-grandest.fr

